

**Compte rendu du 3ème regroupement de bassin de Cayenne
lundi 22 mai 2017**

PAF : Bilan & projets 2017/2018

- formations contractuels, seule 1 journée sur 2 a pu être réalisée
- politique documentaire n'a pas pu avoir lieu, car circulaire sortie trop tard et inspecteur devait prendre ses fonctions. Nécessité de la validation et de l'appui des chefs d'établissements.
- formation CNES, reportée en octobre, sera transdisciplinaire, il faudra se réinscrire si toujours intéressés.
- formation ESPERE, 3 journées ont eu lieu.

Propositions pour l'année prochaine:

- PMB
 - BDCI avancé et e-sidoc
 - des outils au service de la pédagogie
 - transdisciplinaire: ressources CNES, EMI (à basculer en formation module numérique collège)
 - portails pédagogiques et numériques
 - prof doc dans la réforme ?
 - TraAM 2017/2018: repenser l'espace existant du CDI pour mieux répondre aux besoins des usagers. - politique documentaire
 - prix BD Z'îles
 - EMI (spécifique prof doc): décryptage du réel, usage de manière responsable des réseaux sociaux.
- enseigner autrement : méthode ESPERE

Remarque : quand les formations prévues ne sont pas réalisées, les inscrits devraient en être avertis.

Voir avec Mme Markour, qui est déléguée académique à la formation des personnels.

Pour les TraAm, thématique par discipline.

Canopé : Bilan & projets

- Bilan des expos de justice : certains établissements ne les ont pas eu à cause des événements de mars/avril.

Bonne circulation des expos. Meilleure visibilité avec les tableaux.

NB : nécessité de remplir l'état des lieux et le tableau.

- Pour la SPME : choix des colis presse?

Suffisamment varié, sauf pour un collègue.

Demande: presse en langue étrangère.

Question d'une collègue : Pourquoi a-t-on les invendus en Guyane ?

En raison de l'absence d'éditeurs en Guyane.

Point positif : les rencontres avec les journalistes et les visites

- Année de la France en Colombie : projet web radio. Pour l'année scolaire prochaine.

Projet : soit émission commune sur les droits de l'enfant, avec des élèves francophones de Colombie ou émission sur la Colombie.

Thématique sur les droits de l'enfant. Les émissions doivent être faites avant le 20 novembre. Enregistrements attendus jusqu'au 20 nov.

- Projet : raconte ta ville ; la ville durable en Guyane

Faire un web-documentaire.

Projet accompagné par une médiatrice.

Formations Canopé :

- BCDI e-sidoc

- salon des éditeurs le 7 juin à l'Encre

- salon Guyanum reporté au 1^{er} trimestre prochain.

- Intervention sur la théorie du complot avec visionnage d'un documentaire à l'Eldorado

(1^{er} trimestre 2017)

- quels sont nos besoins de ressources?(documentaires, DVD...)

- les docs « déclic critique » du CLEMI

Intervention M. Vincent, IA IPR EVS

Constat:

- disparités au niveau des CDI

- visites des sites éloignés

- état des CDI, CDI à venir, d'où TraAm

Le rectorat à son mot à dire sur les besoins pour un CDI, en termes d'espace, d'agencement...

Nécessité de réfléchir ensemble, de chiffrer les besoins pour les CDI à venir, afin de faire remonter à la CTG et de renégocier pour les CDI existants.

Plan d'urgence pour l'éducation :

- Constructions à venir : 4 collèges et 5 lycées sur 5 ans

- 40 postes d'ILM dès la rentrée 2017

- 35 postes pour le rectorat

- prof doc contractuel sur sites isolés, recrutés avec 2 niveaux d'indice supérieur.

- doublement de la prime d'éloignement ??
- possibilité de contrat de 3 ans (contractuels sites isolés du fleuve)
- indemnités pour les déplacements augmentées
- EMS : + 2 postes

Constructions de nouveaux lycées à venir : Saint- Georges, Maripasoula, Matoury et Kourou.

PPCR : changement complet d'évaluation et d'accompagnement (à la fois collectif et individuel)

Désormais, des rendez-vous de carrière :

1^{er} : entre le 6ème et le 7ème échelon

2ème : entre le 8ème et le 9ème échelon

3ème : au moment d'accéder à la hors-classe

L'évaluation sera déconnectée de l'avancement.

A partir de septembre, la DPE fournira la liste des personnes prévues pour ces rendez-vous de carrière.

Entre octobre et mai, l'ensemble des personnes concernées seront vues.

Un mois avant, on est averti du rendez-vous, avec notice d'information.

Grille d'évaluation utilisée par le chef d'établissement et l'IA-IPR.

visite de l'IA-IPR + 6 semaines après, entretien avec chef d'établissement.

Au PPCR s'ajoute un accompagnement de l'IA-IPR (collectif et individuel).

Groupe académique climat scolaire (GACS) : pour toutes les académies.

Ici, remplace le pôle qualité de vie de l'élève.

Mettre dans le GACS tout ce qui se fait déjà dans chaque bassin (CDI, CPE, associations, gendarmerie, PJJ, EMS...).

Dans chaque bassin, une antenne du GACS.

Les profs docs ont une place dans ce document (concours, expos, manifestations diverses ...).

cf. site climat scolaire

Sur l'ORS : application des textes (collège AP, lycée AP et TPE, en classe entière, en 1/2 classe et en responsabilité).

Position de l'IA-IPR sur la place du prof doc dans les EPI : favorable à la reconnaissance de l'intervention du prof doc comme prof à part entière.

2 appels à projets :

- Classes mobiles. Prévu avec cet enveloppe 2 classes mobiles par collège
- Appel à projet collège numérique ruralité: projet réseau.

Après-midi : Points de fin d'année

- TraAM
- appel à candidature au niveau académique, à la rentrée pour la fonction de référent ressources
- module numérique
- formation AED n'a pas pu se faire
- mutualisation, 3 Edubase publiées et 4 à venir. Possibilité d'envoyer une séance finalisée (une par établissement, c'est idéal)
- montre-moi ton CDI
- report Guyanum et semaine de la persévérance scolaire
- les profs docs seront sollicités pour une enquête de satisfaction sur le déroulement de l'année.

Circulaire de mission

Pour en avoir la même lecture, un document est fourni et 3 groupes sont constitués afin que chacun se penche sur un paragraphe.

Restitution :

1- Le professeur-documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias.

Avancée : « reconnaissance »

Pas de moyens réels pour mener à bien cette mission, méconnaissance et indifférence de la communauté éducative sur notre rôle de prof.

Propositions : respect de la règle d'un prof-doc pour 400 élèves, définir nos priorités

Remédiation : accentuer les efforts sur l'info à l'Espe, journée d'échange de pratiques interdisciplinaires (pour travailler en co-animation).

2- Le professeur-documentaliste, maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition.

La politique documentaire occupe une bonne partie du paragraphe, mais concrètement qui a mis en place une politique documentaire ? Qui a recensé les ressources de l'établissement ?

3- Le professeur-documentaliste, acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

Manque d'autonomie par rapport au texte précédent, tout se fait sous couvert du chef d'établissement.

Réaffirmation de l'autorité du chef d'établissement.

Travail avec des partenaires difficile, car peu nombreux en Guyane

Echanges entre pairs

- Question : fournisseur de serres-livres, films plastique ?
- Ouverture du CDI en l'absence du doc ? Pas de texte qui réglemente et interdit d'ouvrir le CDI quand le prof doc n'est pas là.
- Élaboration d'un profil de poste commun pour le recrutement des aides-docs.
Document à élaborer pour toute l'académie. Propositions: envoyer exemples de fiches de poste par mail.
- Exemples de prix littéraires :
Prix nénuphar de l'album jeunesse (collège Catayée), niveau cycle 3, inscription en début d'année scolaire (cf. site prix nénuphar de l'album jeunesse). Bonne qualité des albums.
Prix mangawa.
- utilisation de serious game pour réviser avec lien sur e-sidoc (cf. e-sidoc Félix Eboué)
- une expo à venir sur les langues régionales de Guyane (association d'alphabétisation des adultes)